



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Équipe Spéciale
Internationale sur
les Enseignants pour
Éducation 2030



The Open
University

GUIDE POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE ENSEIGNANTE

Chapitre 1 Contexte

CHAPITRE 1 : Contexte

Cette version du contenu peut inclure des vidéos, des images et du contenu interactif qui peuvent ne pas être optimisés pour votre appareil.

Copyright © 2017 UNESCO Teacher Task Force

Propriété intellectuelle

L'utilisation non autorisée de tout contenu peut constituer une violation des termes et conditions et / ou des lois sur la propriété intellectuelle.

Nous nous réservons le droit de modifier, d'amender ou de mettre fin à toutes les conditions générales fournies ici sans préavis.

Table des matières

- [Avant-propos](#)
- [Remerciements](#)
- [Introduction](#)
- [Liste des abréviations et des acronymes](#)
- [Guide pour l'élaboration d'une politique enseignante :](#)
[Chapitre 1 Contexte](#)
- [1.1 Introduction](#)
 - [1.1.1 Au cœur de l'apprentissage : les enseignants et l'enseignement](#)
 - [1.1.2 Les politiques globales sont les plus efficaces](#)
- [1.2 Objectif et champ d'application](#)
 - [1.2.1 Objectif](#)
 - [1.2.2 Champ d'application](#)
- [1.3 Public cible](#)
 - [1.3.1 Autorités publiques chargées de l'éducation](#)
 - [1.3.2 Prestataires privés de services éducatifs](#)
 - [1.3.3 Acteurs du secteur éducatif](#)
- [Références](#)

Avant-propos

Lors du Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Incheon (République de Corée) en mai 2015, la communauté éducative mondiale, sous la direction de l'UNESCO, a formulé les priorités d'un agenda commun en matière d'éducation dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) pour les 15 prochaines années. Les participants au Forum se sont prononcés en faveur de l'ODD portant sur l'éducation (ODD 4), visant à

'Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie'.

Pour atteindre cet Objectif, les participants ont unanimement reconnu l'importance du rôle des enseignants et de l'enseignement en vue d'un apprentissage efficace à tous les niveaux d'enseignement. C'est pourquoi ils se sont engagés à

'faire en sorte que les enseignants et les éducateurs aient les moyens d'agir, qu'ils soient recrutés de manière adéquate, qu'ils reçoivent une formation et des qualifications professionnelles satisfaisantes, et qu'ils soient motivés et

soutenus au sein de systèmes gérés de manière efficace et efficiente, et dotés de ressources suffisantes.'

La mise à disposition de ce corps enseignant de manière durable au sein des systèmes éducatifs ne saurait se faire en l'absence de politiques et réglementations relatives aux enseignants adaptées au contexte et fondées sur des données probantes, élaborées avec l'entière participation de tous les acteurs concernés.

En s'inspirant des enseignements tirés depuis sa création à Oslo (Norvège) en 2008, par le biais de ses forums de dialogue sur les politiques et de l'examen des tendances actuelles en matière de politiques et de pratiques relatives aux enseignants, l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030 a mobilisé ses ressources pour élaborer de manière proactive le présent Guide pour l'élaboration d'une politique enseignante. Il s'agit de contribuer à la réalisation de l'objectif relatif aux enseignants dans les ODD et du Cadre d'action Éducation 2030, en mettant à la disposition des États membres et des partenaires un outil qui facilitera l'élaboration ou l'examen des politiques enseignantes nationales.

La version brève du Guide pour l'élaboration d'une politique enseignante a été publiée en sept langues (arabe, chinois, anglais, français, portugais, russe et espagnol) en 2015. Les enseignements tirés de son utilisation dans certains pays ont rendu nécessaire la publication de la présente version intégrale

révisée, comprenant des données, des études de cas et d'autres illustrations qui présentent un intérêt pour les futurs utilisateurs. Disponible en anglais et en français en tant qu'outil interactif à adapter aux contextes des pays et aux besoins des utilisateurs, cette version constituera un instrument clé pour la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Équipe spéciale sur les enseignants pour la période 2018-2021, qui vise à renforcer le corps enseignant et la profession enseignante, notamment par l'élaboration de politiques enseignantes nationales holistiques.

Le Guide comporte cinq sections principales : le chapitre liminaire expose les objectifs, la raison d'être, le champ d'application et le public de destination du Guide; le chapitre 2 explique la nécessité de concevoir la politique enseignante dans le cadre d'un plan sectoriel et des priorités nationales en matière de développement ; le chapitre 3 examine les dimensions les plus importantes d'une politique enseignante et leurs corrélations ; le chapitre 4 décrit les phases du processus d'élaboration d'une politique enseignante ; et le chapitre 5 développe les étapes et les problèmes à résoudre lors de la mise en œuvre d'une politique enseignante nationale.

Nous invitons les gouvernements qui souhaitent utiliser le Guide pour élaborer une politique enseignante nationale à adopter des approches participatives et inclusives, principalement à associer les enseignants et les organisations qui les représentent au processus.

Nous tenons à féliciter et à remercier les auteurs et tous ceux qui ont contribué à la production de ce précieux outil.

Remerciements

Le présent Guide est le fruit d'un travail d'équipe, avec les contributions et apports précieux d'un certain nombre d'experts en matière de politiques enseignantes. La rédaction en a été assurée par Simone Doctors (consultante en éducation), William Ratteree (ancien fonctionnaire à l'Organisation internationale du travail – OIT) et Yusuf Sayed (chargé d'enseignement au Centre for International Education, University of Sussex, Royaume-Uni, chercheur en formation des enseignants, et directeur du Centre for International Teacher Education, Cape Peninsula University of Technology, Afrique du Sud). Le Guide a été rédigé sous la supervision d'Edem Adubra, Chef du Secrétariat de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour le Cadre d'action Éducation 2030 et sous la coordination de Hiromichi Katayama.

La réalisation de ce document a bénéficié du soutien du Comité directeur de l'Équipe spéciale sur les enseignants. Son financement a été généreusement assuré par la Commission européenne et le Gouvernement norvégien. Sa traduction en arabe, en chinois, en français, en portugais, en russe et en espagnol a été possible grâce au financement de l'Hamdan bin Rashid al Maktoum Award for Distinguished Academic Performance et à l'assistance technique d'Humana People to People.

L'idée de ce Guide s'est formée au cours d'un atelier organisé en mai 2014; à l'Institut international de planification de l'éducation

(IIPE) à Paris, par le personnel et les consultants de l'UNESCO suivants : Jean Adote-Bah Adotevi, Endris Adem Awol, Aminatou Diagne, Gabriele Goettelmann, Maki Hayashikawa, Mathieu Lacasse, Hilaire Mputu, Arnaldo Nhavoto, Yayoi Segi-Vltchek, Florence Ssereo et Barbara Tournier.

Outre les personnes susmentionnées, le Guide a également bénéficié dans sa version initiale des avis éclairés de Julie Bélanger (Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE), Kamel Braham (Banque mondiale), Dakmara Georgescu (Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation dans les États arabes), Mark Ginsburg (FHI 360), Diana Hincapié (Banque interaméricaine de développement), Vaibhav Jadhav (Savitribai Phule Pune University, Inde), Liu Jing (International Research and Training Centre for Rural Education de l'UNESCO, République populaire de Chine), Olivier Labé (Institut de statistique de l'UNESCO-ISU), Oliver Liang (OIT), Takeshi Miyazaki (Agence japonaise de coopération internationale), Aidan Mulkeen (National University of Ireland, Maynooth), Paz Portales (Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes), Robert Prouty (ancien fonctionnaire de la Banque mondiale), Mohamed Ragheb (Point focal de l'Équipe spéciale sur les enseignants en République arabe d'Égypte), Emily Richardson (Teachers College, University of Columbia), Bonaventure Segueda (Ministère de l'éducation nationale, Burkina Faso), Sheldon Shaeffer (ancien fonctionnaire de l'UNESCO), Marcelo Souto Simão (Institut

international de planification de l'éducation de l'UNESCO à Buenos Aires), Purna Kumar Shrestha (Voluntary Service Overseas International), Emiliana Vegas (Banque interaméricaine de développement) et Jesper Wohler (Humana People to People). Qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Nous remercions aussi pour leurs commentaires les participants à la session de présentation de la première version de ce Guide, lors de la 17e Conférence internationale du Programme d'innovation éducative en vue du développement en Asie et dans le Pacifique (APEID) de l'UNESCO, qui s'est tenue en octobre 2014 à Bangkok (Thaïlande), et de l'atelier de validation organisé par le Secrétariat de l'Équipe spéciale sur les enseignants le 18 décembre 2014 à Rabat (Maroc). La relecture du Guide a été assurée par Eliza Bennett et une assistance administrative a été prodiguée par Yvonne Rwabukumba pendant toute sa préparation.

Introduction

Le Guide pour l'élaboration d'une politique enseignante de l'Équipe spéciale sur les enseignants a été élaboré par l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030 en étroite coordination avec les entités de l'UNESCO et les partenaires extérieurs de l'Équipe. Le but était de produire un outil qui pourrait aider les pays à élaborer une politique enseignante nationale fondée sur des données factuelles.

Créée en 2008 en tant qu'alliance mondiale de partenaires pour combler le manque d'enseignants, l'Équipe spéciale sur les enseignants a plaidé pour et facilité la coordination des efforts internationaux visant à fournir un nombre suffisant d'enseignants bien qualifiés pour atteindre les objectifs du programme Éducation pour tous (EPT). La deuxième phase du programme de l'Équipe spéciale sur les enseignants (2014-2016) tente plus spécifiquement de stimuler la performance et les progrès des systèmes éducatifs en s'attaquant à la pénurie critique d'enseignants qualifiés pour aider à atteindre et à suivre la cible de l'ODD liée aux enseignants du Cadre d'action Éducation 2030.

Lors de sa réunion de novembre 2013 à Kinshasa (République démocratique du Congo), le Comité directeur de l'Équipe spéciale sur les enseignants a demandé au Secrétariat de lancer l'élaboration du Guide. Pour lancer le processus, le Secrétariat a convoqué une réunion de consultation avec les entités pertinentes de l'UNESCO les 19 et 20 mai 2014 pour discuter d'un concept

initial et d'un aperçu. Trois consultants internationaux ont ensuite été embauchés pour produire le Guide. De nouvelles consultations de fond ont eu lieu au cours du processus de préparation du Guide, à la fois avec des entités de l'UNESCO dans toutes les régions et avec un plus large éventail de parties prenantes, y compris des responsables de la politique des enseignants dans la région Asie-Pacifique, des experts d'organisations internationales, dont l'OCDE, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement et des organisations non gouvernementales telles que Voluntary Service Overseas (VSO) International et Humana People to People.

Le résultat a été validé lors de l'atelier organisé à Rabat (Maroc) en décembre 2014, avec des contributions supplémentaires que les auteurs ont incorporées lors de la soumission du Guide pour l'élaboration d'une politique enseignante. Une recommandation majeure de cette réunion de validation finale était de publier à la fois une version abrégée du document pour un public spécifique et le texte intégral avec des illustrations et des exemples de cas de pays pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur le sujet tout en utilisant le Guide pour développer des politiques enseignantes nationales.

Liste des abréviations et des acronymes

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AES	Auto-évaluation scolaire
AITSL	Australian Institute for Teaching and School Leadership
APE	Association de parents d'élèves
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEART	Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CMEC	Conseil des ministres de l'éducation (Canada)
CPTD	Continuing professional teacher development
CTPDS	Continuing Teacher Professional Development System
DHET	Department of Basic Education (Afrique du sud)
EDD	Éducation au développement durable
EFS	Éducation et formation dans le cadre du service
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EMIS	Système d'information sur la gestion de l'éducation
ENHANSE	Projet Enabling HIV and AIDS, TB and Social Sector Environment (Nigéria)
EPE	Éducation de la petite enfance
EPPT	Éducation primaire pour tous
EPT	Campagne/cadre/objectifs d'Éducation pour tous
EUA	États-Unis d'Amérique
FIE	Formation initiale des enseignants
GEQAF	Cadre de bilan-diagnostic de la qualité de l'enseignement général
IE	Internationale de l'éducation
IPE	Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence

IPET	Formation professionnelle initiale des enseignants
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
IVR	Initiative de la voie rapide
MCTE	Comité ministériel sur la formation des enseignants (Afrique du Sud)
ME	Ministère de l'éducation
MED	Ministère de l'éducation de base (Afrique du Sud)
MP	Député ou membre du parlement
NPFTED	Cadre national pour la politique de formation et de perfectionnement des enseignants (Afrique du Sud)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OREALC/UNESCO	<i>Oficina Regional de Educación para América Latina y el Caribe</i> , Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes
PCPC	Post-conflit et post-catastrophe
PFDP	Politique fondée sur des données probantes
PIB	Produit intérieur brut
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PPP	Perfectionnement professionnel permanent
REE	Rapport élèves/enseignant
RTE	Loi sur le droit à l'éducation (Inde)
RU	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
SABER	Approche systémique pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation
SACE	Conseil sud-africain des éducateurs
SACMEQ	Consortium d'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation
SEAMEO	Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est
SEQ	Statut d'enseignant qualifié
TALIS	Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage
TB	Tuberculose

TEMP	Plan directeur de formation des enseignants (Tanzanie)
TESSA	Formation des enseignants en Afrique subsaharienne
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TMIS	Système d'information pour la gestion des enseignants
TSC	Commission du service des enseignants (Teachers Service Commission)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le roche-Orienty
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH et SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'immunodéficience acquise
VSO	Programme de service bénévole, Voluntary Service Overseas

Guide pour l'élaboration d'une politique enseignante : Chapitre 1 Contexte

1.1 Introduction

1.1.1 Au cœur de l'apprentissage : les enseignants et l'enseignement

Les normes internationales, les organes d'experts et les analyses d'experts placent constamment les enseignants au centre de l'accès universel à une éducation de qualité et équitable. Les experts gouvernementaux et les experts de l'éducation qui ont élaboré la recommandation de l'OIT et de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant (ILO/UNESCO, 1966, ci-après dénommée la Recommandation de 1966) ont fondé leurs travaux sur l'idée que « le progrès de l'enseignement dépend en grande partie des qualifications, de la compétence du corps enseignant, ainsi que des qualités humaines, pédagogiques et professionnelles de chacun de ses membres » (OIT/UNESCO, 1966 : 4).

Des recherches approfondies dans divers pays et systèmes éducatifs concluent que « les enseignants constituent le facteur scolaire qui contribue le plus à la réussite des élèves » et que « l'efficacité des enseignants est le plus important facteur scolaire de prédiction des résultats de l'apprentissage des élèves », son rôle majeur étant souvent de favoriser la remédiation aux difficultés d'apprentissage des élèves défavorisés (Asia Society, 2014 : 7 ; OCDE, 2014a : 32 ; Banque mondiale, 2013 : 5).

Par conséquent, il y a plusieurs bonnes raisons pour lesquelles les enseignants et l'enseignement doivent figurer en tête des préoccupations du monde de l'éducation et des autres responsables de l'élaboration des politiques :

- **Importance de l'éducation** : l'éducation est l'une des principales priorités humaines, même dans les pays et communautés les plus pauvres. L'éducation va de pair avec la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé et de l'espérance de vie, la qualité de vie et le respect des droits humains. Les parents attachent une grande importance à (et consentent des sacrifices pour) l'éducation qu'ils peuvent donner à leurs enfants. L'éducation dépend avant tout et surtout de l'interaction humaine entre les apprenants et leurs enseignants ; les enseignants sont toutefois appuyés par du matériel didactique, par la technologie et par d'autres ressources éducatives.
- **Qualité de l'apprentissage et réussite** : des données probantes montrent que, hormis les facteurs extrascolaires et les facteurs sur lesquels les responsables de l'élaboration des politiques ont du mal à exercer une influence (par exemple, les contextes personnels, familiaux et communautaires), les enseignants et l'enseignement figurent parmi les éléments primordiaux influant sur l'apprentissage des élèves. En effet, il existe un large consensus sur le fait

que la qualité des enseignants est la variable scolaire qui influence le plus les résultats des élèves (OCDE, 2005 : 23-25 ; OIT, 2012 : 1). Les enseignants sont d'autant plus importants que des millions d'apprenants scolarisés et non scolarisés sont confrontés à ce que l'on appelle une « crise d'apprentissage » (UNESCO, 2014 : 191). Pour optimiser l'efficacité des enseignants afin de contribuer à la résolution de ces problèmes, un plan sectoriel de l'éducation doit comporter une bonne politique enseignante (chapitre 2).

- **Ressources humaines et budgets** : les enseignants représentent l'une des composantes essentielles de la population active d'une nation (2 à 3 % des emplois formels ou davantage dans de nombreux pays) ; ils constituent à la fois la principale ressource humaine dans tout système éducatif ou environnement d'apprentissage et la composante financière capitale du budget de toute autorité éducative, qui représente de 60 % à plus de 80 % des dépenses publiques de fonctionnement (non immobilières) consacrées à l'éducation (OCDE, 2014b : 280-283 ; UNESCO, 2014 : 254 ; UNESCO, 2010 : 81). Les derniers outils de politique internationale (issus de l'UNESCO, de l'OIT, de l'OCDE, de la Banque mondiale et autres, cités dans ce Guide) renforcent l'idée selon laquelle des enseignants de qualité, ainsi que l'enseignement

fondé sur la professionnalisation des enseignants et l'excellence en matière de politiques de ressources humaines favorisent les meilleurs résultats d'apprentissage et la réduction des coûts des systèmes éducatifs. Ces facteurs justifient à eux seuls une politique enseignante globale qui vise à optimiser les résultats d'apprentissage et l'investissement d'une nation dans des enseignants de qualité.

- **Objectifs éducatifs et réformes** : les estimations des difficultés à atteindre les objectifs généraux des pays en matière d'éducation, ainsi que les réformes engagées périodiquement pour faire face aux grands défis nationaux, mettent régulièrement l'accent sur plusieurs facteurs liés aux enseignants :
 - *les pénuries d'enseignants* constituent un problème majeur, que ce soit dans certaines matières ou dans certaines zones géographiques, voire sur tous les plans. En 2013, il était estimé qu'il faudrait 3,3 millions d'enseignants du primaire et 5,1 millions d'enseignants du premier cycle du secondaire supplémentaires d'ici à 2030 pour dispenser une éducation de base à tous les enfants. Toutefois, les pénuries chroniques d'enseignants devraient persister pendant des décennies au-delà

de 2015 si les tendances actuelles en matière de recrutement se poursuivent (Institut de statistique de l'UNESCO – ISU, 2013 : 1). Cela signifie que certains apprenants n'auront pas accès à une éducation ou bénéficieront d'une éducation de qualité inférieure à ce dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

- *la motivation des enseignants et le sens des responsabilités professionnelles* sont des facteurs essentiels pour la réussite de l'apprentissage individuel et des systèmes éducatifs. Des enseignants dévoués qui éprouvent de l'empathie pour chacun de leurs apprenants et ont des attentes élevées à leur égard exercent une influence significative sur les résultats des apprenants. En revanche, l'absence de motivation et le manque d'investissement sur le plan professionnel induisent un absentéisme généralisé, des taux de renouvellement et de départs d'effectifs élevés aussi bien chez les bons enseignants que chez ceux qui sont inefficaces, ainsi qu'une mauvaise performance des enseignants, tous ces facteurs compromettant les

fondements mêmes d'une éducation de qualité.

- *non-participation des enseignants aux réformes* : les réformes sont trop souvent conçues et mises en place par les autorités éducatives de manière unilatérale ou avec une contribution minimale des parties prenantes. Les personnes les plus directement concernées et les plus importantes pour la réussite des réformes sont les enseignants et leurs représentants. Au mieux, ces réformes imposées du sommet vers la base ne sont que partiellement efficaces, parce qu'elles n'ont pas pleinement impliqué les professionnels qui sont responsables de leur mise en œuvre. Au pire, elles sont parfois si fortement contestées par les enseignants et leurs représentants qu'elles échouent totalement. Toutefois, il existe des données probantes montrant que les enseignants et les syndicats d'enseignants peuvent jouer un rôle positif pour la réussite des réformes en faveur d'une éducation de qualité, à

condition qu'ils y soient dûment associés
dès le début (UNESCO, 2014 : 220-222).

1.1.2 Les politiques globales sont les plus efficaces

Pour tirer le meilleur parti de l'apprentissage, une politique enseignante doit être dotée d'une vision pour l'avenir et d'une approche globale (holistique) couvrant un vaste éventail d'aspects imbriqués qui influent sur la manière dont les uns et les autres choisissent de devenir et de rester enseignants, de se former pour leur travail et de s'acquitter efficacement de leurs tâches. Comme indiqué au chapitre 2, une politique enseignante qui ne tient compte que de certains facteurs clés n'est pas très efficace lorsqu'il s'agit d'atteindre les objectifs prioritaires de l'éducation. Une politique enseignante globale comporte au minimum les éléments suivants :

- formation initiale approfondie et pertinente à l'enseignement et à l'administration scolaire (y compris la théorie et la pratique pédagogiques adaptées à une pluralité d'apprenants) ;
- perfectionnement professionnel permanent et un soutien à l'ensemble des enseignants, des chefs d'établissement et du personnel d'appoint ;
- un système de rémunération et d'incitations matérielles qui permet d'attirer et de conserver dans

- la profession les meilleurs candidats par rapport à des professionnels ayant un profil semblable ;
- un environnement d'enseignement et d'apprentissage sûr, sain et stimulant.

Ce *Guide* aborde ces questions et bien d'autres. Par exemple, quelles sont les politiques enseignantes les plus efficaces pour s'assurer de disposer d'enseignants et d'un enseignement de qualité ? Les données probantes issues des pays de l'OCDE confortent les politiques qui créent un environnement propice à des niveaux élevés d'efficacité des enseignants. Ceux-ci, à leur tour, vont irréfutablement de pair avec la satisfaction professionnelle et les comportements positifs des enseignants, ainsi qu'avec la motivation et la réussite des élèves (OCDE, 2014a). D'autres recherches montrent que les systèmes éducatifs les plus performants développent leurs ressources humaines en se concentrant sur les moyens d'attirer, de former et d'accompagner de bons enseignants, plutôt que sur les départs d'effectifs et sur le licenciement d'enseignants défaillants (Asia Society, 2014 : 8). Les pays à faibles ressources et à faible revenu doivent souvent jongler plus finement avec les questions de coût pour décider des conditions de recrutement, de formation et d'emploi des enseignants afin de satisfaire aux exigences en matière d'accès et de qualité ; or, ils doivent tout de même s'en remettre à des politiques pour attirer, conserver et motiver les meilleurs talents pour l'enseignement. Le *Guide* résume ces possibilités et propose des recommandations sur l'intégration des différentes politiques

afin qu'elles puissent fonctionner dans un grand nombre de pays et de systèmes éducatifs – riches ou pauvres, grands ou petits, en grande partie urbains ou encore très ruraux.

Une politique enseignante nationale holistique, dotée de ressources adéquates et mise en œuvre avec la volonté politique et les compétences administratives nécessaires peut être une première étape cruciale sur la voie de la mise en place d'un corps enseignant hautement motivé et professionnel. La réalisation de cet objectif est sans aucun doute le meilleur investissement qu'un pays puisse consacrer à l'éducation des apprenants.

Le prochain chapitre de ce *Guide* porte sur l'importance de la formulation d'une politique enseignante, sur la manière dont celle-ci doit s'aligner sur d'autres politiques et sur certains principes majeurs qui doivent guider une politique.

1.2 Objectif et champ d'application

1.2.1 Objectif

Ce *Guide* est destiné à aider les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs à l'échelon national, ainsi que les autorités éducatives, à mettre au point une politique enseignante éclairée, en tant que partie intégrante des politiques nationales ou plans nationaux pour le secteur de l'éducation, en adéquation avec les plans et stratégies de développement national.

Plus précisément, le *Guide* est un outil destiné à contribuer à l'élaboration d'une politique enseignante nationale éclairée par des données probantes, adaptée à chaque contexte national et s'appuyant sur les enseignements tirés des bonnes pratiques d'un grand nombre de pays et d'organisations. [Note 1](#)

En se fondant sur les meilleures données probantes disponibles concernant la politique enseignante et la profession enseignante, le Guide vise à :

- présenter un aperçu des aspects politiques et des enjeux relatifs aux enseignants qui doivent être pris en considération dans l'élaboration d'une politique enseignante nationale, ainsi que leur interdépendance ;
- énoncer les réponses politiques qui doivent être envisagées ;

- suggérer les étapes à suivre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique enseignante nationale.

Le Guide n'est pas un outil de diagnostic en tant que tel ; il part du principe qu'un diagnostic minutieux de la condition du personnel enseignant et de l'enseignement a été effectué préalablement à l'élaboration d'une politique ou est prévu dans le cadre du processus d'élaboration d'une politique enseignante. Le chapitre 2 (section 2.3) fournit des exemples de quelques outils ou instruments de diagnostic mis au point par des organisations internationales.

1.2.2 Champ d'application

Le Guide porte sur :

- les « enseignants » tels que définis par la norme internationale applicable aux enseignants, autrement dit la Recommandation de 1966 : « toutes les personnes qui, dans les écoles ou d'autres lieux d'apprentissage, sont chargées de l'éducation des enfants ou des jeunes personnes dans l'enseignement préprimaire, primaire, ainsi que les premier et deuxième cycles du secondaire » ;
- les enseignants ou éducateurs [Note 2](#) dans l'éducation de la petite enfance (EPE) pour les apprenants âgés de 0 à 3 ans et les enseignants du premier ou du second cycle de l'enseignement secondaire professionnel, lorsqu'ils sont dispensés dans un cadre

- scolaire formel tel que défini par les niveaux 0, 2 et 3 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) correspondants (ISU, 2012 : 79, 83);
- les enseignants dans les établissements aussi bien publics que privés (y compris les organisations non gouvernementales - ONG ;
 - les chefs d'établissement, les directeurs ou les proviseurs et leurs adjoints dans le cadre de la direction et de la gouvernance des établissements scolaires ;
 - les dimensions et enjeux d'une politique enseignante holistique (voir chapitre 3).

Le Guide **ne couvre pas** les catégories d'enseignants suivantes, même si une grande partie de l'analyse s'applique à ces groupes :

- le personnel des établissements axés sur la prise en charge de la petite enfance où la composante éducative ne répond pas à la composante d'éducation intentionnelle minimale décrite par la CITE 2011 (ISU, 2012 : 33-34 ; également OIT, 2014 : 2-3, pour les distinctions entre les éducateurs de l'EPE et les puériculteurs) ;
- le personnel de formation assurant l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) dans des organismes de formation spécialisés non considérés comme des établissements scolaires tels que définis par la CITE 2011, dans des milieux de

travail offrant une formation professionnelle et dans des lieux d'apprentissage informel (ISU, 2012 : 83-84)

;

- tout membre du personnel enseignant du niveau postsecondaire, y compris les enseignants du supérieur tels que définis par la Recommandation de 1997 de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (il est prévu que l'enseignement supérieur fasse l'objet d'une version distincte ou étendue de ce *Guide* à un stade ultérieur) ;
- les enseignants ou éducateurs dans l'enseignement non formel, tel que décrit dans la CITE 2011 (ISU, 2012 : 81).

Le *Guide* est destiné à aider les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs à intégrer une politique enseignante nationale au plan ou à la politique national(e) pour le secteur de l'éducation, de manière à éviter la fragmentation et le manque de cohésion dans leur mise en œuvre respective. D'autres politiques pertinentes [telles que celles en faveur du bien-être et des droits des enfants, ou des droits de l'homme de manière plus générale, ou celles conçues pour s'attaquer à des problèmes particuliers comme le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) doivent être prises en considération parallèlement aux recommandations du *Guide*

relatives à la conception d'une politique enseignante (examinées plus en détail au [chapitre 2](#)).

1.3 Public cible

1.3.1 Autorités publiques chargées de l'éducation

En premier lieu, le présent *Guide* doit aider les autorités nationales responsables de la politique, de la planification et des pratiques relatives à l'éducation et aux enseignants. Au niveau national, les publics potentiels peuvent comprendre :

- les ministères ou départements de l'éducation ;
- les ministères ou départements du travail ou de la fonction publique ;
- les ministères des finances ;
- les commissions de l'enseignement ou de la fonction publique ou les organismes équivalents chargés de l'une des principales dimensions d'une politique enseignante nationale, en particulier du recrutement, de la formation initiale, du perfectionnement professionnel et de tous les aspects de l'emploi des enseignants ;
- les organismes professionnels qui travaillent avec les enseignants, notamment les conseils professionnels d'enseignants ou les organismes de droit public quasi gouvernementaux, par exemple les instances de négociation collective, qui comprennent les syndicats et les administrations.

Bien qu'il soit conçu pour faciliter la conception d'une politique nationale, le Guide doit par extension aider également les acteurs responsables des questions relatives aux enseignants au niveau infranational (régional, provincial ou étatique, et à l'échelon d'une collectivité locale, d'une municipalité ou d'un village).

1.3.2 Prestataires privés de services éducatifs

Le *Guide* s'applique aussi bien aux prestataires publics et privés de services éducatifs qu'aux enseignants, qui tous, comme évoqué à la section 1.1.2 ci-avant, doivent être pris en considération dans une politique nationale. Les prestataires privés de services éducatifs comprennent ceux pour lesquels le gouvernement exerce une fonction de tutelle ou de réglementation dans le cadre de ses responsabilités nationales. Ce sont notamment les suivants :

- les établissements scolaires privés à but lucratif ou non lucratif, les réseaux d'établissements scolaires ou d'autres centres d'apprentissage, notamment les établissements scolaires confessionnels ou religieux, créés en complément des politiques éducatives publiques ;
- les ONG ou les collectivités responsables de l'offre éducative en cas de déficits de financement, ou dans les situations d'urgence, de catastrophe, de guerre ou de conflit civil.

1.3.3 Acteurs du secteur éducatif

Outre les autorités éducatives publiques et privées, ce Guide doit aider tous les acteurs qui sont susceptibles de participer à un dialogue sur les politiques avec un gouvernement dans le cadre de l'élaboration d'une politique enseignante nationale viable et de sa mise en œuvre, y compris les représentants des entités suivantes (voir chapitre 4 pour une liste plus détaillée) :

- les enseignants, c'est-à-dire leurs syndicats ou associations ;
- les chefs d'établissement/proviseurs et leurs associations ;
- les établissements de formation d'enseignants ;
- les apprenants, [Note 3](#) par exemple les associations d'étudiants ;
- les parents ou les tuteurs, par exemple les associations de parents d'élève (APE) ou organismes équivalents ;
- les organisations et prestataires de services du secteur privé qui participent à la formation des enseignants ;
- les agences et organisations internationales.

Vous pouvez continuer vers le [Chapitre 2 Contextualisation](#).

Références

Normes internationales

OIT/UNESCO. 1966. Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. Publication de l'OIT, Genève, et de l'UNESCO, Paris. Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante : http://www.ilo.org/sector/Resources/sectoral-standards/WCMS_368974/lang--fr/index.htm

UNESCO. 1997. Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Publication de l'UNESCO, Paris. Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13084&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). 2012. Classification internationale type de l'éducation – CITE 2011. ISU, Montréal. Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante : <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-iscd-2011-fr.pdf>

Directives, manuels, guides

Organisation internationale du travail (OIT). 2012. *Manuel de bonnes pratiques en matière de ressources humaines dans la profession enseignante*. OIT, Genève. Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante :

http://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS_187794/lang--fr/index.html

———. 2014. *Directives de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance*. OIT, Genève.

Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante :

http://www.ilo.org/sector/Resources/codes-of-practice-and-guidelines/WCMS_236530/lang--fr/index.html

UNESCO. 2010. *Guide méthodologique d'analyse de la question enseignante – Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) – Guide pour le développement des politiques enseignantes* UNESCO, Paris. Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante :

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000190129_fre

Banque mondiale. 2013. *What Matters Most for Teacher Policies: A Framework Paper*. Washington D.C. Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante :

http://wbgfiles.worldbank.org/documents/hdn/ed/saber/supporting_doc/Background/TCH/Framework_SABER-Teachers.pdf

Recherches, rapports, études

Asia Society. 2014. *Excellence, Equity, and Inclusiveness – High Quality Teaching for All. Sommet international sur la profession enseignante*. Asia Society, New York. Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante : <http://asiasociety.org/teachingsummit>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2005. *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*. Publication de l'OCDE, Paris.

Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante :

<http://www.oecd.org/fr/education/scolaire/attractingdevelopingandretainingeffectiveteachers-homepage.html>

———. 2014a. *Résultats de TALIS 2013 : Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*. TALIS, publication de l'OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/23129662>

———. 2014b. *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Publication de l'OCDE, Paris.

<http://www.oecd.org/education/Regards-sur-l'education-2014.pdf>

UNESCO. 2014. *Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous – Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2013/14*. UNESCO, Paris.

Consulté en ligne le 21 mars 2015 à l'adresse suivante :

<https://fr.unesco.org/gem-report/>

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). 2013. *Un enseignant pour chaque enfant : Prévoir la demande mondiale d'enseignants pour la période 2015-2030*. Bulletin d'information de l'ISU n° 27, octobre 2013. ISU, Montréal.

Consulté en ligne le 21 mars 2015 à

l'adresse suivante : <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/fs27-2013-teachers-projections.pdf>

Notes

Note 1:

Lorsque cela est jugé utile pour l'élaboration de politiques, le Guide mentionne également des pratiques qui ne semblent pas favoriser une bonne politique enseignante.

[Back](#)

Note 2:

Tandis que dans certains pays, comme l'Afrique du Sud, le terme « éducateur » est utilisé, le présent Guide utilise le mot « enseignant » tel que défini dans le texte.

[Back](#)

Note 3:

Dans ce *Guide*, le terme « apprenants » renvoie indifféremment à « étudiants » ou à « élèves ».

[Back](#)